

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- VU la Proclamation du 22 décembre 1965 ;
VU le Décret n°147/PR du 16 Mai 1967, portant formation du Gouvernement ;
VU le Décret n°215/PR du 16 Mai 1966, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement ;
VU le Décret n°41/PC-SGG du 16 Avril 1964, fixant la liste des emplois ou charges pour lesquels la nomination est laissée à la discrétion du Gouvernement ;
- SUR la proposition du Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité;

DECRETE :

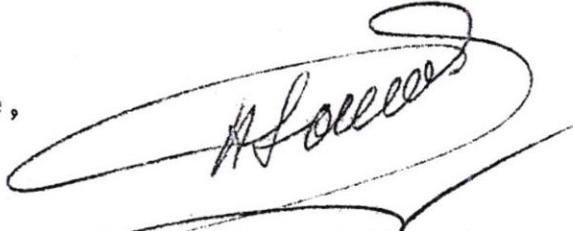
Article 1er.- Mr Nestor ZINFLOU, Instituteur, précédemment en service à Abomey, est nommé Délégué du Gouvernement, Chef de l'Administration Urbaine d'ABOMEY en remplacement de Mr Blaise AGUENOUKOUN, appelé à d'autres fonctions.

Article 2.- Le présent décret qui prendra effet pour compter de la date de prise de service des intéressés, sera publié au Journal Officiel de la République du Dahomey./.-

Fait à COTONOU, le 13 Octobre 1967

Par le Président de la République,

Le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité,


Général Christophe SOGLO


Colonel Philippe AHO

Le Ministre des Finances et des Affaires Economiques,


Bertin BORNA

AMPLIATIONS:

PR-SGG 10 - MIS-DAI 10 -
MFPTT-MJL 2 - MFAEP-IAA 2 -
DGF 5 - DB-CF-DI 3 - Trésor 1 -
DP 4 - Gde Chanc. 1 - CS 6 -
DGAJL 2 - CU.ABOMEY 1 -
Intéressés 2 - JORD 1 -